

AUXONNE POLITIQUE

Promesses prudentes pour

En 2014, Raoul Langlois et son équipe n'avaient pas promis le grand soir. Pas le genre. Le style Langlois, ce serait plutôt une sobriété apparente et une prudence comme on n'en fait guère. D'où le programme de l'époque, relativement mesuré, où les grandes annonces étaient absentes. Résultat, à ne pas promettre l'impossible et à trois ans de son terme, le bilan de l'élu auxonnais s'avère sur les bons rails. Le chantier du centre-bourg, que d'aucuns estimeront trop tardif, débutera en 2018 et modifiera profondément le visage de la commune au cours des deux prochaines décennies. Un enjeu transversal, qui unit les problématiques d'urbanisme, de logement, d'offre commerciale, de déplacements... L'arrivée du centre commercial Leclerc, qui a si souvent fait la polémique, a ouvert ses portes à l'entrée d'Auxonne... les crispations nées de cette installation se sont atténuées, mais pas taries pour autant. D'autres réalisations d'envergure à l'échelle de la Ville, comme la réfection de la salle du Vannois, sont déjà en cours. Les Auxonnais n'auront pas été trompés par la marchandise. On leur avait promis un mandat prudent, et nécessairement contraint par les baisses de dotations de l'Etat, et c'est ce qu'ils ont aujourd'hui face à eux. L'opposition, globalement, regrettera le manque d'audace, un surcroît de couleurs qui fait qu'Auxonne, sur la Saône, n'arrive pas à atteindre pleinement son rôle de leadership. Les électeurs auxonnais, quant à eux, rendront leur verdict dans trois ans lors des prochaines municipales.

Olivier Capron (CLP)



Raoul Langlois : « Pour l'heure, je ne me pose pas la question de ma succession ». Photo d'archives O. C.

« Nous tâchons d'être pragmatiques »

Le Bien Public : Vous n'avez certes pas promis la lune en 2014. Mais où en sont vos promesses de campagne ?

Raoul Langlois : « Nous avons d'ores et déjà engagé un certain nombre d'entre elles. Par exemple, nous avons budgété la réalisation d'une piste de type BMX, dont le chantier débutera soit à la fin de l'année, soit au début de l'année prochaine, aux abords du château. La salle du Vannois, si elle subit quelques retards (lire par ailleurs) est en cours de réfection et sera disponible au public en 2018. Et puis, surtout, la revitalisation centre-bourg va entrer dans sa phase effective l'an prochain, après une période de consultation et de réflexion avec les citoyens : sens de circulation, stationnement, aménagements paysagers, offre commerciale, qualité de l'habitat, ce sont ces problématiques qui vont évoluer avec ce projet d'envergure. »

LBP : On sait que vous avez plutôt subi la fusion des communautés de communes de Pontallier et d'Auxonne. Aujourd'hui, c'est la

lune de miel ou y a-t-il des tensions avec l'exécutif ?

R. L. : « C'est vrai. Nous avons plutôt subi la loi. Mais aujourd'hui, nous tâchons d'être pragmatiques et de faire entendre la voix d'Auxonne, même si ce n'est pas toujours entendu ou partagé. Sur l'environnement par exemple, nous sommes plutôt bien suivis. L'important, c'est le respect de la parole donnée. »

L.B.P. : Vous aurez 68 ou 69 ans au moment des prochaines élections. **Quid d'une éventuelle succession ?**

R. L. : « C'est encore beaucoup trop tôt. Je n'ai encore rien décidé, mais il faudra qu'il y ait une continuité dans l'action, que je mène la liste personnellement ou non. Dans tous les cas de figure (ndlr : il consulte son organigramme) il y aura nécessairement beaucoup de renouvellement aux postes d'adjoints. Vous me demandez si j'ai l'intention de mettre le pied à l'étrier à une personne en particulier ? Je vous réponds non. Elle pourrait vouloir prendre ma place avant que je ne la lui cède (rires) ... »

Fait ou pas fait ?

■ **L'ouverture du musée**
Pas encore fait

« Nous en sommes à la 6^e version du Projet scientifique et culturel, indique Raoul Langlois, et je pense que le conseil municipal devrait le valider au cours des prochains mois. » En revanche, si les travaux sont en cours en 2019-2020, l'ouverture au public n'aura peut-être pas lieu avant la fin du mandat.

■ **Maison de santé**
Pas fait

Ce projet n'a toujours pas vu le jour. Deux médecins ont récemment visité des locaux municipaux, mais réservent leur décision pour la fin d'année.

■ **La résidence senior**
Pas encore fait

Raoul Langlois a récemment reçu la représentante d'une mutuelle et a effectué avec elle la visite d'un

terrain potentiel pour accueillir cette résidence. Globalement, peu d'informations filtrent sur ce dossier.

■ **Médiathèque**
Pas encore fait

« Elle sera faite avant la fin du mandat », assure le maire, *via* une extension du site actuel. En prévision, les Restos du Cœur voisins déménageront pour leur campagne 2018 à proximité du centre communal d'action sociale.

■ **Piste de type BMX**
Pas encore fait

Inscrite au budget, cette réalisation devrait voir le jour en 2018.

■ **La revitalisation du centre-bourg**
Pas encore fait

« Le démarrage des travaux est prévu en 2018 », assure le maire.

maire... prudent

REPÈRE

■ **Revitaliser le centre-bourg : des coups de pelle en 2018**

Certains conseillers municipaux se le demandent en coulisses. « S'agira-t-il d'enterrer les réseaux et de créer quelques massifs de fleurs ? ». En tout cas, la municipalité sait qu'elle peut jouer sa prochaine élection sur ce seul dossier. Elle a donc bichonné son bébé, pris grand soin de lancer une longue phase de consultation, avec plusieurs rendez-vous publics, et ménagé les différents groupes de pression concernés par le dossier, des bailleurs privés aux commerçants, en passant par les parents d'élèves. La revitalisation du centre-bourg est un dossier lourd, qui s'entendra sur plusieurs exercices budgétaires. Là encore, pas de chiffres arrêtés. Mais plusieurs millions sont en jeu. Un dernier comité technique s'est réuni cette semaine et les grandes orientations devraient être rendues publiques en fin d'année. Parmi les pistes évoquées jusqu'alors : la piétonnisation de la rue Marin, des arrêts "minute", une limitation à 20 km/h, la création d'une maison des associations, des aides à la rénovation, une esplanade derrière la mairie ou encore l'enfouissement des réseaux aériens.

Du retard pour la salle du Vannois, une bibliothèque changée en médiathèque



La salle du Vannois rouvrira ses portes au public en septembre 2018. Photo d'archives O. C.

Comme nous l'annonçons dans notre édition du 23 septembre, le chantier de la salle du Vannois est actuellement à l'arrêt. La faute à des poteaux finalement pas si négligeables qu'il n'y paraissait ! Outre le surcoût, que la Ville négocie, ce litige est surtout synonyme de retard pour la livraison des travaux. Initialement prévue à Pâques 2018, la réouverture de la salle du Vannois devrait avoir lieu en septembre de l'année prochaine. Cette opération aura nécessité près de 1,3 million hors taxes d'investissement. Les mauvaises langues disent de ce

projet de médiathèque que c'est la montagne qui va accoucher d'une souris. Même s'il est difficile d'obtenir des détails précis (plans, plans de financement, etc.) on sait d'ores et déjà que le site de l'actuelle bibliothèque ne changera pas et qu'une extension passage Girault, où sont aujourd'hui situés les Restos du Cœur, est prévue. Enfin, une interrogation pesait sur le devenir de la cyber-base Sati 21. Il semble que la municipalité ait finalement décidé d'investir dans le parc matériel et d'intégrer ce service au sein du futur équipement.

Au tribunal, la zone commerciale

Raoul Langlois avait fermement soutenu l'ouverture de l'hypermarché Leclerc, qui s'était concrétisée en janvier 2016. Après Lidl, Netto, Casino, Intermarché et l'épicerie Moreau, cette 5^e enseigne à prédominance alimentaire développe aujourd'hui ses projets (*drive*, station-essence...). Mais qu'en est-il de la zone voisine du Centre E. Leclerc, pourtant appelée à se développer ? Son sort est aujourd'hui suspendu à la décision du tribunal administratif de Dijon, qui devrait rendre son verdict dans les prochains jours. Derrière Matsou se trouvent les propriétaires de l'Intermarché local, qui souhaitaient y développer quatre cellules commerciales, avec obtention des financements bancaires et des ventes de différentes franchises concernées. Un différend oppose aujourd'hui Matsou et la Ville d'Auxonne sur les voies d'accès. Par ailleurs, la municipalité a préempté la vente des terrains où ces quatre cellules devraient voir le jour. Sans juger le fond, un véritable coup de frein pour le dynamisme commercial local.

Une opposition sévère avec Raoul Langlois

Jacques-François Coiquil (LREM) distribue un bon point à l'équipe Langlois. « La rénovation du château est un bon point pour la Ville », assure l'élu d'opposition. Mais rapidement, les critiques s'emparent sur les principaux choix de l'actuelle majorité. « Quand on voit l'enveloppe que nous coûtera au final la rénovation de la salle du Vannois, environ 1,3 million hors taxes, on se dit qu'on aurait pu avoir quelque chose de neuf, de plus performant d'un point de vue énergétique et de plus pratique. Et je vous passe les retards dus aux poteaux ».

« Un manque de transparence »

Autre sujet qui agace Jacques-François Coiquil, la communication : « Vous savez, j'en apprendrais parfois plus en ouvrant votre journal que dans les conseils municipaux. Et pourtant, je suis un élu du conseil, je



Jacques-François Coiquil : « La rénovation du château est un bon point pour la Ville ». Photo d'archives O. C.



Fabrice Vauchey pointe du doigt un manque de transparence de la part du premier magistrat. Photo d'archives O. C.

siège en commission... comprend pas assez de concert avec la gouvernance communautaire. « Manque de transparence » De son côté, Fabrice

Vauchey (LR) distribue quelques bons points. « Le lancement de l'extension de la base nautique, ainsi que la baisse de la fiscalité liée essen-

tiellement au transfert de l'office de tourisme à Cap-Val-de-Saône, sont des choses constructives ». Mais comme Jacques-François Coiquil, ce dernier pointe du doigt le manque de transparence de Raoul Langlois : « Il y a deux ans, il y avait unanimité sur le projet de Maison des médecins et nous ne savons pas pourquoi, aujourd'hui, il y a eu ce revirement. Pareillement, le maire a retiré ses fonctions d'adjoint au CCAS à l'élue concernée (à la suite de problèmes interpersonnels entre un agent et l'élue, ndlr) pour lui confier une autre délégation. Sauf que, son nouveau rôle reste très flou, on n'a toujours pas compris à quoi elle était adjointe ». Vice-président à Cap-Val-de-Saône, Fabrice Vauchey n'a, en revanche, pas souhaité s'étendre sur les rapports entre les élus d'Auxonne à la communauté de communes et l'actuelle présidence.

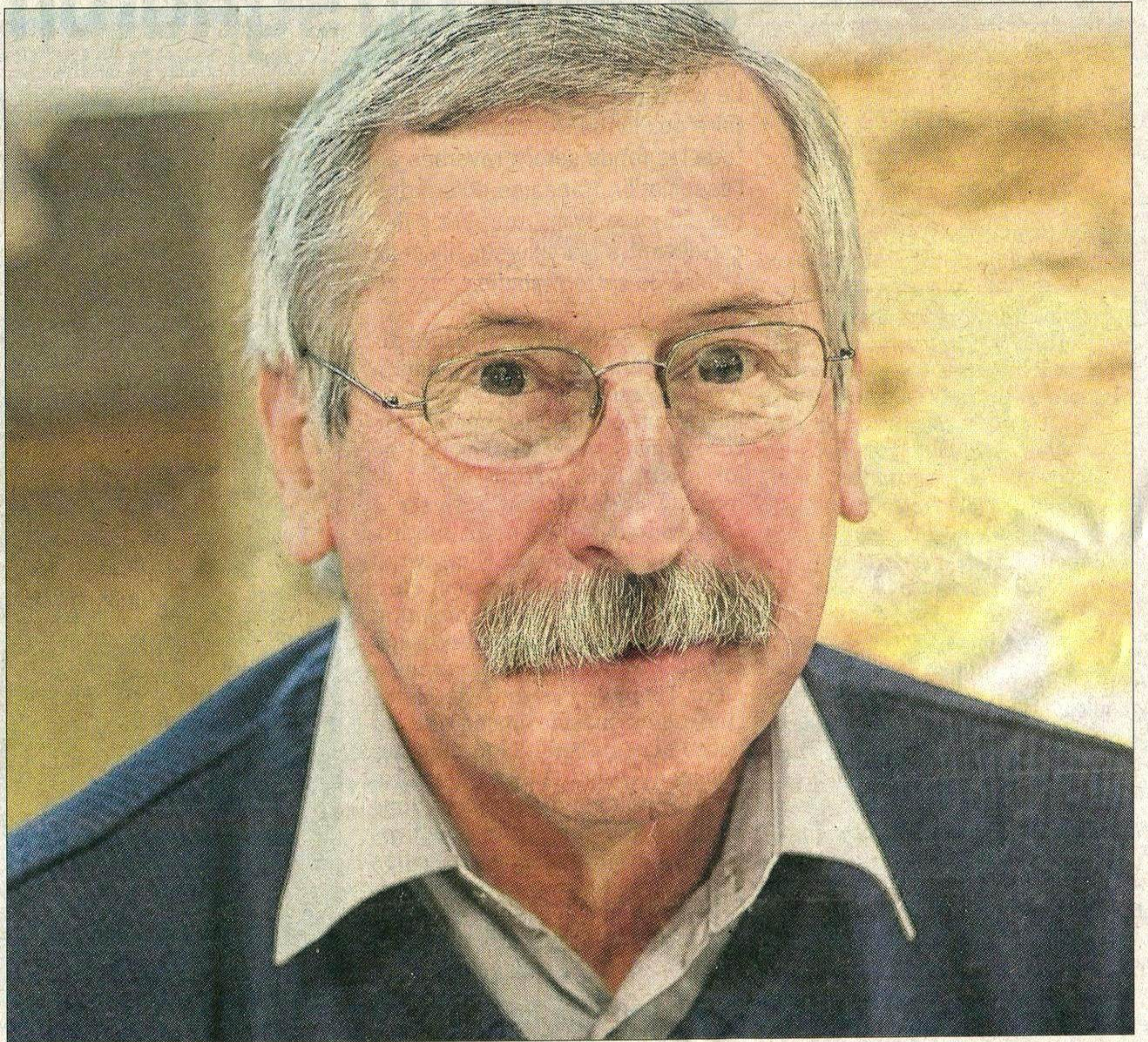
Pour plus de confort, vous pouvez lire les pages séparées ci-dessous

AUXONNE POLITIQUE

Promesses prudentes pour

En 2014, Raoul Langlois et son équipe n'avaient pas promis le grand soir. Pas le genre. Le style Langlois, ce serait plutôt une sobriété apparente et une prudence comme on n'en fait guère. D'où le programme de l'époque, relativement mesuré, où les grandes annonces étaient absentes. Résultat, à ne pas promettre l'impossible et à trois ans de son terme, le bilan de l'élu auxonnais s'avère sur les bons rails. Le chantier du centre-bourg, que d'aucuns estimeront trop tardif, débutera en 2018 et modifiera profondément le visage de la commune au cours des deux prochaines décennies. Un enjeu transversal, qui unit les problématiques d'urbanisme, de logement, d'offre commerciale, de déplacements... L'arrivée du centre commercial Leclerc, qui a si souvent fait la polémique, a ouvert ses portes à l'entrée d'Auxonne... les crispations nées de cette installation se sont atténuées, mais pas taries pour autant. D'autres réalisations d'envergure à l'échelle de la Ville, comme la réfection de la salle du Vannois, sont déjà en cours. Les Auxonnais n'auront pas été trompés par la marchandise. On leur avait promis un mandat prudent, et nécessairement contraint par les baisses de dotations de l'État, et c'est ce qu'ils ont aujourd'hui face à eux. L'opposition, globalement, regrettera le manque d'audace, un surcroît de couleurs qui fait qu'Auxonne, sur la Saône, n'arrive pas à atteindre pleinement son rôle de leadership. Les électeurs auxonnais, quant à eux, rendront leur verdict dans trois ans lors des prochaines municipales.

Olivier Capron (CLP)



■ Raoul Langlois : « Pour l'heure, je ne me pose pas la question de ma succession ». Photo d'archives O. C.

« Nous tâchons d'être pragmatiques »

Le Bien Public : Vous n'aviez certes pas promis la lune en 2014. Mais où en sont vos promesses de campagne ?

Raoul Langlois : « Nous avons d'ores et déjà engagé un certain nombre d'entre elles. Par exemple, nous avons budgété la réalisation d'une piste de type BMX, dont le chantier débutera soit à la fin de l'année, soit au début de l'année prochaine, aux abords du château. La salle du Vannois, si elle subit quelques retards (lire par ailleurs) est en cours de réfection et sera disponible au public en 2018. Et puis, surtout, la revitalisation centre-bourg va entrer dans sa phase effective l'an prochain, après une période de consultation et de réflexion avec les citoyens : sens de circulation, stationnement, aménagements paysagers, offre commerciale, qualité de l'habitat, ce sont ces problématiques qui vont évoluer avec ce projet d'envergure. »

LBP : On sait que vous avez plutôt subi la fusion des communautés de communes de Pontaillet et d'Auxonne. Aujourd'hui, c'est la

lune de miel ou y a-t-il des tensions avec l'exécutif ?

R.L. : « C'est vrai. Nous avons plutôt subi la loi. Mais aujourd'hui, nous tâchons d'être pragmatiques et de faire entendre la voix d'Auxonne, même si ce n'est pas toujours entendu ou partagé. Sur l'environnement par exemple, nous sommes plutôt bien suivis. L'important, c'est le respect de la parole donnée. »

L.B.P. : Vous aurez 68 ou 69 ans au moment des prochaines élections. Quid d'une éventuelle succession ?

R.L. : « C'est encore beaucoup trop tôt. Je n'ai encore rien décidé, mais il faudra qu'il y ait une continuité dans l'action, que je mène la liste personnellement ou non. Dans tous les cas de figure (ndlr : il consulte son organigramme) il y aura nécessairement beaucoup de renouvellement aux postes d'adjoints. Vous me demandez si j'ai l'intention de mettre le pied à l'étrier à une personne en particulier ? Je vous réponds non. Elle pourrait vouloir prendre ma place avant que je ne la lui cède (rires) ... »

Fait ou pas fait ?

■ **L'ouverture du musée**
Pas encore fait

« Nous en sommes à la 6^e version du Projet scientifique et culturel, indique Raoul Langlois, et je pense que le conseil municipal devrait le valider au cours des prochains mois. » En revanche, si les travaux sont en cours en 2019-2020, l'ouverture au public n'aura peut-être pas lieu avant la fin du mandat.

■ **Maison de santé**
Pas fait

Ce projet n'a toujours pas vu le jour. Deux médecins ont récemment visité des locaux municipaux, mais réservent leur décision pour la fin d'année.

■ **La résidence senior**
Pas encore fait

Raoul Langlois a récemment reçu la représentante d'une mutuelle et a effectué avec elle la visite d'un

terrain potentiel pour accueillir cette résidence. Globalement, peu d'informations filtrent sur ce dossier.

■ **Médiathèque**
Pas encore fait

« Elle sera faite avant la fin du mandat », assure le maire, *via* une extension du site actuel. En prévision, les Restos du Cœur voisins déménageront pour leur campagne 2018 à proximité du centre communal d'action sociale.

■ **Piste de type BMX**
Pas encore fait

Inscrite au budget, cette réalisation devrait voir le jour en 2018.

■ **La revitalisation du centre-bourg**
Pas encore fait

Pas encore fait

« Le démarrage des travaux est prévu en 2018 », assure le maire.

maire... prudent

REPÈRE

■ Revitaliser le centre-bourg : des coups de pelle en 2018

Certains conseillers municipaux se le demandent en coulisses. « S'agira-t-il d'enterrer les réseaux et de créer quelques massifs de fleurs ? ». En tout cas, la municipalité sait qu'elle peut jouer sa prochaine élection sur ce seul dossier. Elle a donc bichonné son bébé, pris grand soin de lancer une longue phase de consultation, avec plusieurs rendez-vous publics, et ménagé les différents groupes de pression concernés par le dossier, des bailleurs privés aux commerçants, en passant par les parents d'élèves. La revitalisation du centre-bourg est un dossier lourd, qui s'entendra sur plusieurs exercices budgétaires. Là encore, pas de chiffres arrêtés. Mais plusieurs millions sont en jeu. Un dernier comité technique s'est réuni cette semaine et les grandes orientations devraient être rendues publiques en fin d'année. Parmi les pistes évoquées jusqu'alors : la piétonnisation de la rue Marin, des arrêts "minute", une limitation à 20 km/h, la création d'une maison des associations, des aides à la rénovation, une esplanade derrière la mairie ou encore l'enfouissement des réseaux aériens.

Du retard pour la salle du Vannois, une bibliothèque changée en médiathèque



■ La salle du Vannois rouvrira ses portes au public en septembre 2018.

Photo d'archives O. C.

Comme nous l'annoncions dans notre édition du 23 septembre, le chantier de la salle du Vannois est actuellement à l'arrêt. La faute à des poteaux finalement pas si négligeables qu'il n'y paraissait ! Outre le surcoût, que la Ville négocie, ce litige est surtout synonyme de retard pour la livraison des travaux. Initialement prévue à Pâques 2018, la réouverture de la salle du Vannois devrait avoir lieu en septembre de l'année prochaine. Cette opération aura nécessité près de 1,3 million hors taxes d'investissement. Les mauvaises langues disent de ce

projet de médiathèque que c'est la montagne qui va accoucher d'une souris. Même s'il est difficile d'obtenir des détails précis (plans, plans de financement, etc.) on sait d'ores et déjà que le site de l'actuelle bibliothèque ne changera pas et qu'une extension passage Girault, où sont aujourd'hui situés les Restos du Cœur, est prévue. Enfin, une interrogation pesait sur le devenir de la cyber-base Sati 21. Il semble que la municipalité ait finalement décidé d'investir dans le parc matériel et d'intégrer ce service au sein du futur équipement.

Au tribunal, la zone commerciale

Raoul Langlois avait fermement soutenu l'ouverture de l'hypermarché Leclerc, qui s'était concrétisée en janvier 2016. Après Lidl, Netto, Casino, Intermarché et l'épicerie Moreau, cette 5^e enseigne à prédominance alimentaire développe aujourd'hui ses projets (drive, station-essence...). Mais qu'en est-il de la zone voisine du Centre E.Leclerc, pourtant appelée à se développer ? Son sort est aujourd'hui suspendu à la décision du tribunal administratif de Dijon, qui devrait rendre son verdict dans l'affaire qui oppose la Ville à la société Matso dans les tout prochains jours. Derrière Matso se trouvent les propriétaires de l'Intermarché local, qui souhaitent y développer quatre cellules commerciales, avec obtention des financements bancaires et feux verts des différentes franchises concernées. Un différend oppose aujourd'hui Matso et la Ville d'Auxonne sur les voiries d'accès. Par ailleurs, la municipalité a préempté la vente des terrains où ces quatre cellules devraient voir le jour. Sans juger le fond, un véritable coup de frein pour le dynamisme commercial local.

Une opposition sévère avec Raoul Langlois

Jacques-François Coiquil (LREM) distribue un bon point à l'équipe Langlois. « La rénovation du château en est un pour la Ville », assure l'élue d'opposition. Mais rapidement, les critiques s'empilent sur les principaux choix de l'actuelle majorité. « Quand on voit l'enveloppe que nous coûtera au final la rénovation de la salle du Vannois, environ 1,3 million hors taxes, on se dit qu'on aurait pu avoir quelque chose de neuf, de plus performant d'un point de vue énergétique et de plus pratique. Et je vous passe les retards dus aux poteaux ».

« Un manque de transparence »

Autre sujet qui agace Jacques-François Coiquil, la communication : « Vous savez, j'en apprends parfois plus en ouvrant votre journal que dans les conseils municipaux. Et pourtant, je suis un élu du conseil, je

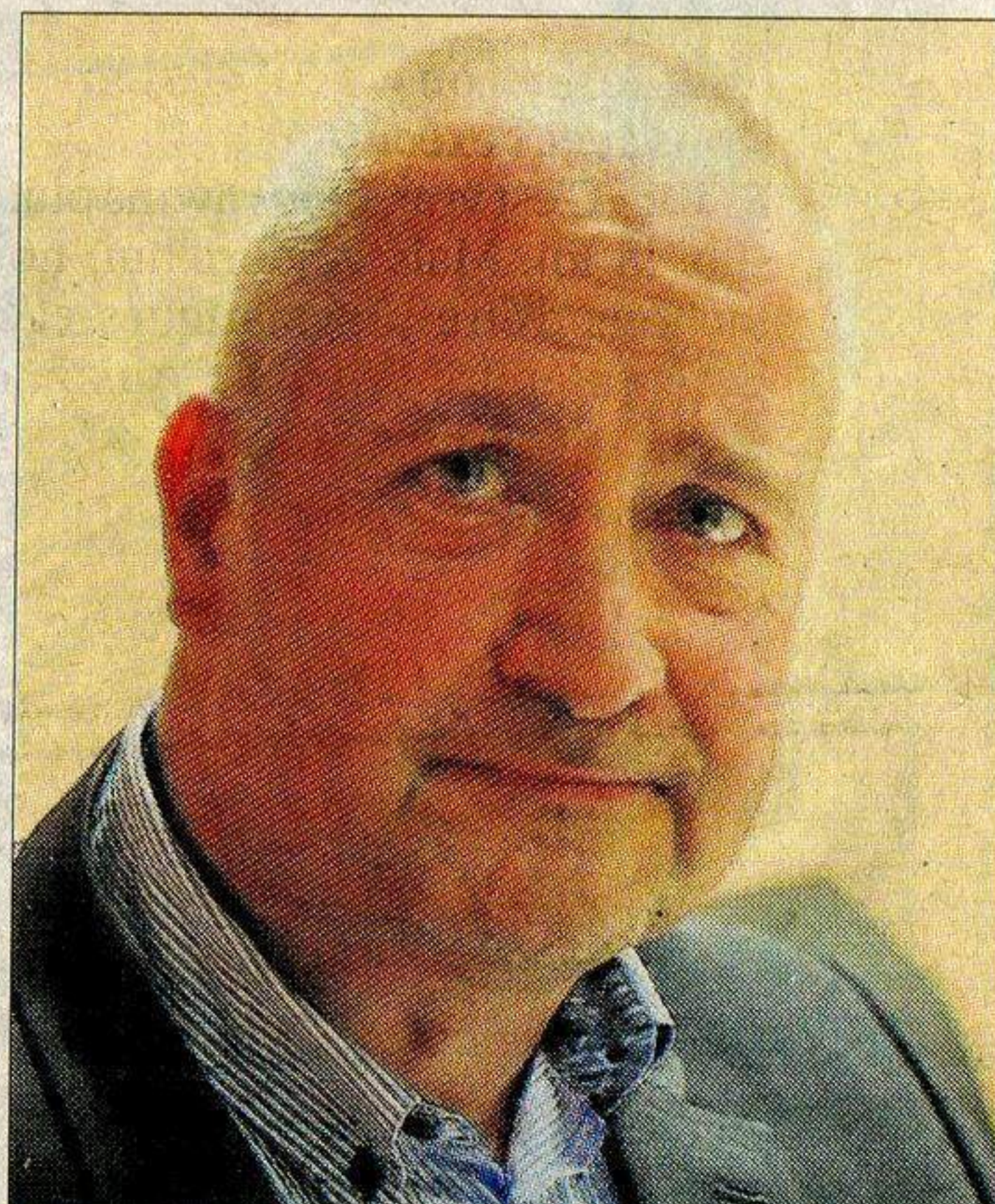


■ Jacques-François Coiquil : « La rénovation du château est un bon point pour la Ville ».

Photo d'archives O. C.

siège en commission... comprendra qui pourra ! ». Enfin, sur la relation entre les élus de la majorité municipale et Cap-Val-de-Saône, l'élue En Marche

estime que Raoul Langlois ne travaille pas assez de concert avec la gouvernance communautaire. « Manque de transparence » De son côté, Fabrice



■ Fabrice Vauchey pointe du doigt un manque de transparence de la part du premier magistrat. Photo d'archives O. C.

ce Vauchey (LR) distribue quelques bons points. « Le lancement de l'extension de la base nautique, ainsi que la baisse de la fiscalité liée essen-

tiellement au transfert de l'office de tourisme à Cap-Val-de-Saône, sont des choses constructives ». Mais comme Jacques-François Coiquil, ce dernier pointe du doigt le manque de transparence de Raoul Langlois : « Il y a deux ans, il y avait unanimité sur le projet de Maison des médecins et nous ne savons pas pourquoi, aujourd'hui, il y a eu ce revirement. Pareillement, le maire a retiré ses fonctions d'adjointe au CCAS à l'élue concernée (à la suite de problèmes interpersonnels entre un agent et l'élue, ndlr) pour lui confier une autre délégation. Sauf que, son nouveau rôle reste très flou, on n'a toujours pas compris à quoi elle était adjointe ». Vice-président à Cap-Val-de-Saône, Fabrice Vauchey n'a, en revanche, pas souhaité s'étendre sur les rapports entre les élus d'Auxonne à la communauté de communes et l'actuelle présidence.